



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00538  
Numéro SIREN : 311 903 496  
Nom ou dénomination : BBM ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2015 sous le numéro de dépôt A2015/001571

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
GRENOBLE



1190157

**Dénomination :** BBM ET ASSOCIES  
**Adresse :** 4 rue Paul Valérien Perrin ZI la Tuilerie II 38170  
Seyssinet-pariset -FRANCE-  
**n° de gestion :** 1977B00538  
**n° d'identification :** 311 903 496  
**n° de dépôt :** A2015/001571  
**Date du dépôt :** 13/02/2015

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du  
02/11/2014



1190157

« EXIGO »  
S.A.R.L au capital de 2 266 800 €  
Siège : 4 Rue Paul Valérien Perrin  
38170 – SEYSSINET PARISSET  
479.822.165 R.C.S. GRENOBLE

TRIBUNAL de COMMERCE  
Déposé au GREFFE le :

19 FEB. 2015

Sous le N° 4571

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**PORTANT DECISION DE LA SAS « BBM & ASSOCIES »**  
**(Séance du 2 novembre 2014)**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE  
Le deux novembre,

Les associés de la société «EXIGO», société à responsabilité limitée au capital de 2.266 800 €, divisé en 22 668 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis au siège social à SEYSSINET-PARISSET (38170), 4 Rue Paul Valérien Perrin, sur convocation de la gérance.

Il résulte de la feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance, que sont présents ou représentés :

✓ Monsieur Jean-Philippe BRET, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric BACCI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Stéphane BERTOLOTTI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Laurent COHN, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Vincent BOUVIER, propriétaire de	2.451 parts
✓ Monsieur Thomas SPALANZANI, propriétaire de	2.452 parts
✓ La SARL « ETV CONSEILS », propriétaire de	2.452 parts
✓ Madame Françoise DAUJAT, propriétaire de	1 part
✓ La SARL « ROCKLEL », propriétaire de	1.220 parts
✓ La SARL « LOUMA », propriétaire de	1.220 parts
✓ La SARL « SC EXPERT », propriétaire de	612 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, en sa qualité d'associé co-gérant.

Le président constate, d'après la feuille de présence que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Messieurs Franck SERRATRICE et Antoine SIRAND aux fonctions de Directeur Général de la société BBM & ASSOCIES.
- Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

1. La feuille de présence
2. Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
3. Les statuts de la société « BBM & ASSOCIES »

Le président expose qu'aux termes de l'article 15 des statuts de la société « BBM & ASSOCIES », le président et les directeurs généraux de ladite société sont renouvelés, remplacés et nommés par l'assemblée générale ordinaire de la société "EXIGO" ; que dans le cadre de l'organisation du groupe, il est proposé de nommer Mrs Franck SERRATRICE et Antoine SIRAND aux fonctions de directeur général de « BBM & ASSOCIES ».

Aucune observation n'étant formulée, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

X FS L.E. VP AL SA TS

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 15 des statuts de la société « BBM & ASSOCIES » décide de nommer en qualité de directeurs généraux de la société « BBM & ASSOCIES », à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- ✓ Monsieur Franck SERRATRICE, né le 5 août 1977 à la TRONCHE (38), demeurant 475 chemin de la Rousse - 38190 BERNIN,
- ✓ Monsieur Antoine SIRAND, né le 10 janvier 1977 à VOIRON (38), demeurant 2 avenue du Cèdre 38700 CORENC.

Les soussignés exerceront leurs pouvoirs dans les conditions légales et conformément aux statuts de la société « BBM & ASSOCIES ».

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Les soussignés remercient l'assemblée de la confiance qu'elle leur témoigne, déclarent accepter leurs fonctions et qu'il n'existe de leur chef, aucune interdiction, incapacité ou interdiction de nature à faire obstacle à leur nomination.

## DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Le présent procès-verbal sera en outre communiqué à la société « BBM & ASSOCIES » et consigné sur le registre des décisions de cette dernière.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés.

Jean-Philippe BRET

Eric VIEUX-MELCHIOR

Laurent COHN

Stéphane BERTOLOTTI

Vincent BOUVIER

Thomas SPALANZANI

Eric BACCI

P. La SARL "ETV CONSEILS"  
Laurent ETIEVENT

Françoise DAUJAT

P. La SARL « ROCKLEL »  
Antoine SIRAND

P. La SARL « LOUMA »  
Franck SERRATRICE

P. La SARL « SC EXPERT »  
Sandrine CHABOUD

Antoine SIRAND

*(Bon pour acceptation des fonctions de directeur général de BBM & ASSOCIES)*

Franck SERRATRICE

*(Bon pour acceptation des fonctions de directeur général de BBM & ASSOCIES)*

*Bon pour acceptation des fonctions de directeur général de BBM et Associes*